

Nouveaux codes de fin de situation (d'ici 2021 : date à confirmer)

Ancien Code	Nouveau Code
03	03 : Fin de l'arrêté de Congé Longue Durée
04	FB : Fin de Contrat à durée déterminée FL : Fin de Contrat d'apprentissage
06	SA : Invalidité Catégorie 1 SB : Invalidité Catégorie 2 SC : Invalidité Catégorie 3
Fin de détachement entrant	
09	DA : sur emploi de collaborateur de cabinet DB : Au titre de la coopération technique DC : sur un emploi fonctionnel DD : sur fonction élective/mandat syndical DE : pour difficultés opérationnelles DF : pour raison opérationnelle DG : auprès d'un EPIC ou d'un GIP DH : auprès d'un étabmt public national DI : auprès de l'Etat
90	FK : Décès de l'agent
91	FI : Départ en retraite à l'initiative du salarié FH : Départ en retraite pour limite d'âge
92	FS : Mutation de l'agent
Licenciement	
93	FA : Sans précision de motif FM : Pour faute grave FO : Pour inaptitude physique d'origine non professionnelle FP : Pour inaptitude physique d'origine professionnelle FQ : Suite à décision d'autorité administrative FV : Pour force majeure
94	FD : Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur FE : Fin de période d'essai à l'initiative du salarié FJ : Démission
96	FW : Rupture Conventionnelle SD : Congé de Formation Professionnelle SE : Congé divers non rémunéré SF : Détention provisoire SJ : Congé parental d'éducation SK : Congé pour création d'entreprise SP : Congé pour cessation anticipée d'activité du fait d'une maladie professionnelle provoquée par l'amiante SR : Détachement conduisant à pension SY : Congé avec maintien de rémunération pour recherche S3 : Détachement ne conduisant pas à pension S4 : Disponibilité S5 : Disponibilité pour maladie S6 : Disponibilité pour élever un enfant de moins de 8 ans